

**AVIS DE VACANCE  
DE DEUX POSTES  
D'INFIRMIERS(IERES) DIPLOMES(EES) D'ETAT**

**AVIS DE VACANCES DE POSTES POUR :**

1 poste d'ergothérapeute  
1 poste d'infirmiers  
4 postes d'aide-soignant

**A POURVOIR PAR CONCOURS SUR TITRES**

Deux postes d'Infirmiers(ières) Diplômés(ées) d'Etat sont vacants au Centre Hospitalier d'Embrun, à pourvoir par voie de concours sur titres.

Peuvent se présenter les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'Infirmier(ière).

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Directeur du Centre hospitalier d'Embrun au plus tard le 31 août 2010, le cachet de la poste faisant foi.

Elles doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- un curriculum vitae sur papier libre,
- une photocopie des diplômes possédés.

Le Centre Hospitalier de VAISON LA ROMAINE (Vaucluse) organise un concours sur titres pour le recrutement de : **1 ergothérapeute - 1 infirmier - 4 aides-soignants**

Les candidats doivent être :

- de nationalité française, ou ressortissants d'un état membre de la communauté européenne,
- jouir des droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard du service national,
- Etre titulaire des titres et diplômes requis pour l'exercice des professions susmentionnées
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Les dossiers de candidature doivent être adressés par envoi recommandé avec avis de réception postal à Monsieur le Directeur de l'établissement dans un délai d'un mois maximum après la parution de la vacance au recueil des actes administratifs, et comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'inscription au présent concours
- Toute pièce attestant de l'état civil certifié conforme
- Les copies ou Diplômes requis au concours d'accès aux corps susmentionnés, certifiés conformes
- Un dossier professionnel comprenant :
  - un curriculum vitae détaillé établi par le candidat sur papier libre
  - les attestations de services effectués, dûment validées par les directeurs d'établissement ou les autorités administratives compétentes et indiquant la durée et la nature des fonctions exercées, ainsi que la quotité de temps de travail.
- Un état signalétique des services militaires ou une copie dûment certifiée conforme à l'original de la première page du livret militaire ou attestation de présence à la journée d'appel.

Embrun, le 31 juillet 2010

Le Directeur  
CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN  
Service des Ressources Humaines  
05200 EMBRUN

François-Xavier BEAVOGUI

VAISON LA ROMAINE, le 4/08/2010  
Le Directeur adjoint,

T. PASSARO

**AVIS DE RECRUTEMENT**  
**6 postes d'agents des services hospitaliers qualifiés**  
**AU TITRE DE L'ANNEE 2010**

Une Commission de sélection se réunira au Centre Hospitalier de VAISON LA ROMAINE dans les conditions prévues fixées par le décret n° 2004-118 du 6 février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la Fonction Publique Hospitalière, ainsi que par le décret n° 2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **6 postes d'agents des services hospitaliers qualifiés** vacants dans cet établissement.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de candidature motivée
- un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée,
- les attestations de travail des différents emplois exercés précédemment indiquant la durée et la nature des fonctions exercées, ainsi que la quotité du temps de travail.

ainsi que les pièces suivantes relatives aux conditions d'accès aux emplois publics :

- copie (recto verso) de la carte d'identité ou toute autre pièce justificative de l'état civil,
- le cas échéant, un état signalétique des services militaires. Pour les candidats nés après le 31 décembre 1978 et les candidates nées après le 31 décembre 1982

Les demandes de candidature des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat parti à l'accord sur l'Espace Economique Européen devront comporter les pièces suivantes :

- copie d'une pièce d'identité justificative de leur état civil et de leur nationalité à partir de tout document officiel de leur pays d'origine accompagnée d'une traduction en langue française établie par un traducteur agréé ou une copie de la carte de résident ou de séjour en cours de validité
- Tout document justifiant que le candidat se trouve en règle des obligations de service de l'Etat dont il ressortissant.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard deux mois après la publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs du Vaucluse, au Directeur du Centre Hospitalier de VAISON LA ROMAINE, 18 Grande Rue 84110 VAISON LA ROMAINE, - auprès duquel peuvent être obtenus tous renseignements complémentaires. Les dossiers de candidatures sont soit envoyés par lettre recommandée soit déposés auprès du Service des Ressources Humaines.

Il sera organisé une audition publique des candidats recevables après examen des dossiers de candidature par La Commission de sélection.

Fait à VAISON LA ROMAINE, le 4 août 2010  
LE DIRECTEUR ADJOINT,

T. PASSARO

**AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES**  
**POUR L'ACCES AU CORPS DES AGENTS DE MAITRISE**

Un concours interne sur épreuves aura lieu au Centre Hospitalier d'Aix en Provence (Bouches-du-Rhône), afin de pourvoir 1 poste d'agent de maîtrise, domaine : « sécurité incendie, des biens et des personnes », conformément aux dispositions du 1° de l'article 10 du décret n°91-45 du 14 janvier 1991, modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la Fonction Publique Hospitalière.

Peuvent être admis à concourir :

- Les maîtres-ouvriers,
- Les conducteurs ambulanciers de 1<sup>ère</sup> catégorie,
- Les ouvriers professionnels qualifiés, sous réserve de justifier de 7ans d'ancienneté dans leur grade,
- Les conducteurs ambulanciers de 2<sup>ème</sup> catégorie, sous réserve de justifier de 7ans d'ancienneté dans leur grade,
- Les aides de laboratoire de classe supérieure, sous réserve de justifier de 7ans d'ancienneté dans leur grade,
- Les aides d'électroradiologie de classe supérieure, sous réserve de justifier de 7ans d'ancienneté dans leur grade,
- Les aides de pharmacie de classe supérieure, sous réserve de justifier de 7ans d'ancienneté dans leur grade.

Le dossier d'inscription doit être retiré auprès du :

**Directeur du Centre Hospitalier du Pays d'Aix**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**Service Formation Concours et Examens**  
**Avenue des Tamaris**  
**13616 AIX EN PROVENCE Cedex 1**

Le dossier **complet** d'inscription devra être retourné dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse indiquée ci-dessus, ou déposé au secrétariat du service Formation et Concours, contre récépissé aux heures d'ouverture du service.

Aix en Provence, le 5 août 2010

P. le Directeur et par délégation,  
Le Directeur des Ressources Humaines.

